bernardi & bongard architectes s.a.

LE PARC
NYON – VD

MAÎTRE D'OUVRAGE
Privé

ARCHITECTES
Bernardi & Bongard
Architectes SA
Chemin de Champ-Poury 4
1272 Genolier

COLLABORATEURS
Mario Paiva
Jean-Pierre Faivre
Orestis Zacharakis
Ian Schildknecht
Catherine Nickl
Cosette Roth

INGÉNIEURS CIVILS
FLK Ingénieurs civils Sàrl
Route des Avouillons 12
1196 Gland

BUREAUX TECHNIQUES
CVSE
Betica SA
Avenue de la Gare 19
1950 Sion

ACOUSTICIEN
AcouConsult'Sàrl
Rue de l'Avenir 4
1207 Genève

GÉOMÈTRE
Bovard & Nickli SA
Route de Saint-Cergue 23
1260 Nyon

LOGEMENTS LOCATIFS

SITUATION / CONCEPT > La parcelle du projet Le Parc se situe sur les hauteurs de Nyon. Historiquement, l'entier de la parcelle appartenait au propriétaire de la villa située au Nord du projet. Cette parcelle de 3605 mètres carrés se situe en zone résidentielle calme de villas, mais également non loin du centre-ville. L'implantation du bâtiment, en forme de U, répond et dialogue dans sa forme avec celle de la villa préexistante.

Le terrain était destiné au départ à accueillir six logements répartis dans deux villas, représentant ainsi la solution classique de mise en valeur d'une telle zone. Mais le règlement communal, pour les parcelles de plus de 3600 mètres carrés, autorisait de réaliser un projet plus vaste comprenant 18 logements destinés à de la location. Cette alternative au gaspillage du territoire méritait de s'y attarder afin de répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

PROJET > Le projet Le Parc s'articule autour d'une place de rencontres centrale, à même de procurer un supplément de convivialité à l'ensemble. Il répond également à la volonté affirmée de conserver plusieurs arbres majeurs existants. Ces derniers, situés au Nord-Ouest de la parcelle, procurent d'une part un ombrage bienvenu à la cour et d'autre part constituent un filtre végétal entre la villa existante située en amont et le nouvel ensemble.

L'implantation en forme de U, avec deux volumes latéraux d'un seul niveau, allège la composition et permet de matérialiser l'espace cour. Le bâtiment central bénéficie d'un terrasson, destiné à diminuer la hauteur totale du toit en pente. Trois éléments verticaux de deux niveaux renforcent la lecture des entrées côté cour et côté jardin. Cette volumétrie modeste, à savoir rez + combles et surcombles, garantit une bonne intégration du bâtiment dans le tissu bâti existant.

COORDONNÉES
Chemin de Bourgogne
17A - 17E
1260 Nyon

Conception 2016
Réalisation 2017 – 2019

Édité en Suisse

CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

©Architectes.ch

L'élément bâti ainsi réalisé comporte au rez-de-chaussée huit logements de 3,5 pièces traversants ou bi-orientés qui bénéficient de jardins privatifs arborisés. Tandis que dix appartements sont répartis dans les combles. Certains logements, les 1 pièce et 3,5 pièces, sont mono-orientés sur la cour centrale située au Nord-Ouest. Quant aux quatre pièces, ils se présentent sous forme de duplex dans les combles et sur-combles. Tous ces logements profitent de terrasses privatives extérieures aux dimensions généreuses. L'architecture contemporaine du bâtiment est caractérisée par d'importants vitrages apportant un maximum de lumière du jour dans les logements et des espaces extérieurs privatifs conséquents pour chaque appartement. Quant aux matériaux intérieurs, ils sont traditionnels pour de la location, mais de haute qualité.

Ce nouvel élément bâti est équipé d'une chaudière à gaz à condensation et la distribution se fait au moyen d'un chauffage par le sol à basse température. La production d'eau chaude sanitaire est soutenue par une installation solaire thermique pour un total de 30 mètres carrés de panneaux, installés en toiture. Des panneaux photovoltaïques permettent également de fournir une partie de l'électricité.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	3605 m^2
Surface brute de plancher	1530 m^2
Volume SIA	6800 m^3
Nombres de logements	18
Nombre de niveaux	Rez + combles / surcombles
Nombre de niveau souterrain	1
Places de parc extérieures	18
Places de parc visiteurs	2

© Architectes CH

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

LISTE NON EXHAUSTIVE

Maçonnerie
INDUNI & CIE SA
1260 Nyon

Charpente
QUARTA CHARPENTE SÀRL
1260 Nyon

Escaliers intérieurs
MAURICE COCHARD SA
2805 Soyhières

Étanchéité
GENOLET TOITURE CONCEPT SA
1227 Carouge

Ferblanterie
HANHART TOITURE SA
1260 Nyon

Menuiseries extérieures
ZURBUCHEN FRÈRES SA
1312 Eclépens

Châssis vitré en toiture
STEBLER GLASHAUS AG
4702 Oensingen

Stores – Toiles de tente
LAMELCOLOR SA
1470 Estavayer-le-Lac

Électricité
CONSTANTIN & FILS ÉLECTRICITÉ SÀRL
1183 Bursins

Chauffage
THERMEX SA
1110 Morges

Ventilation
AEROVENT CRISSIER SA
1023 Crisser

Sanitaire
VOUTAT SA
1196 Gland

Serrurerie
COMETALLO SÀRL
1029 Villars-Ste-Croix

Carrelages – Faïences
JACQUES MASSON SA
1260 Nyon

Revêtement de sols
HKM SA
1228 Plan-les-Ouates

Plâtrerie – Peinture – Crépis
VARRIN SA
1121 Bremblens

Menuiseries intérieures
QUARTA MENUISERIE SÀRL
1260 Nyon

Cuisines
MARCO TEUTSCHMANN SA
1260 Nyon

Aménagements extérieurs
DENOGENT SA
1197 Prangins

Architecture & Construction – CRP Sàrl – 1020 Renens – ©P. Guillemin – mars 2020
3595 – SG – Photos > Adrien Barakat / Bernardi & Bongard architectes sa